

*Le Parisien* (26/08/06)

Les dossiers chauds de la rentrée (3/3)

Les Halles sont encore au stade des études

Où en est le vaste projet de rénovation des Halles (Ier) ? Ce dossier sensible de la rentrée mérite bien un coup de projecteur, après les questions sur l'aménagement du terrain des Batignolles (XVIIe) et l'avenir du futur tribunal de grande instance dans le XIIIe.

«A LA FIN de l'année prochaine, on aura une idée très claire du devenir du quartier », affirmait l'adjoint à l'urbanisme, Jean-Pierre Caffet, il y a un an. Un an plus tard, où en est le projet des Halles aujourd'hui ? Toujours au stade des études. 2006 avait été annoncée comme l'année de la concertation, de la réflexion et des premières décisions. Résultat : David Mangin, l'architecte choisi pour coordonner l'ensemble du projet, n'a présenté qu'une première mouture du futur jardin de 4,2 ha, et encore même pas définitive. Ce jardin est en effet présenté comme « modulable », une sorte de puzzle pouvant être agencé selon les contraintes. Plus les mois avancent et plus la complexité du site et les contraintes multiples de son réaménagement semblent alourdir le rythme.

La gare RER.

Le réaménagement des Halles avait pour premier objectif de rénover l'énorme gare RER en sous-sol. Aujourd'hui, il n'y a encore aucune proposition de réaménagement. Le débat s'éternise sur la création de nouvelles sorties en surface et de leur localisation. Mais que devient la gare elle-même et notamment la salle d'échange, empruntée pour gagner les différents quais ?

Le carreau.

En décembre 2004, Bertrand Delanoë avait choisi David Mangin pour coordonner le projet mais en lui retirant le principal aménagement : le « carreau », cette vaste couverture du centre commercial. Un concours doit être lancé en octobre, pour désigner l'architecte mi-2007. On entrera alors dans la zone de turbulences des élections présidentielles, législatives puis municipales. Les Halles pourraient finalement rester en gare le temps des élections.

La concertation.

C'est le point fort de 2006. Les commissions de concertation se sont réunies, les premières réunions publiques et d'information ont eu lieu. Et là aussi, le rythme se ralentit. Des nouveaux partenaires veulent entrer dans le jeu, comme les syndicats de salariés du centre commercial, inquiets pour leur avenir durant les travaux. Ils veulent eux aussi des réunions et des commissions. Les associations de quartier historique poursuivent leur mobilisation, notamment sur le jardin où elles refusent de voir disparaître le jardin Lalanne. Ce sera un des combats de la rentrée.

Un dossier gigantesque.

David Mangin et la mairie de Paris peuvent-ils piloter seuls ce projet pharaonique sur un des sites les plus complexes du monde ? Il y a deux ans, beaucoup d'observateurs avaient mis en doute cet attelage. Il faut gérer une gare, le plus gros centre commercial de Paris, un grand jardin fréquenté par les Parisiens, des voies de circulation souterraines très fréquentées au centre de Paris... Deux ans après l'ouverture du dossier, des appels d'offres sont lancés pour suppléer les services municipaux et le cabinet Mangin.

La menace juridique.

Et si tout était annulé ? C'est un risque réel depuis qu'un passionné d'architecture, déçu d'avoir vu son « champion », le Néerlandais Rem Koolhaas, écarté au profit de David Mangin, a décidé d'attaquer les premiers marchés octroyés à ce dernier par la Ville de Paris. De l'avis des juristes, ce recours est sérieux.

Sébastien Ramnoux